

Filière médico-sociale ou administrative | Catégorie A, A +

Bagnolet est une ville dynamique de 38 000 habitants (surclassée sur la strate 40 000/80 000 habitant Elle est située aux portes de Paris et accessible par le métro (ligne 3 - station Gallieni).

Membre de l'EPT Est Ensemble, elle bénéficie d'un fort dynamisme urbain et économique ainsi que du second parc hôtelier francilien. Territoire à forts enjeux urbains et sociaux (projets ANRU notamment), la Ville de Bagnolet mène une politique ambitieuse de modernisation et de restructuration de son administration.

La proximité avec les administré.e.s dans une relation réciproquement exigeante constitue une priorité. La Ville s'attache à déployer, dans l'ensemble des politiques publiques qui la concerne, des politiques publiques ambitieuses au service des Bagnoletaises et des Bagnoletais.

Missions du service

La direction de la santé regroupe le Centre Municipal de Santé (CMS incluant le centre médical et le centre dentaire), le Centre d'Education et de Planification Familiale (CPEF) et, à court terme, le Centre Médico Psycho-Pédagogique (CMPP). L'accueil, la prévention et les soins sont les principales missions de ces services. Le référent comptable assure le lien entre la direction de la santé et la direction des finances.

Activités régulières :

- Diriger les services de santé municipaux, coordonner l'ensemble des services de la direction de la santé : Centre médical et Centre dentaire auxquels doit s'ajouter, à court terme, le CMPP
- Participer à sa définition et mettre en œuvre les orientations municipales dans le domaine de la santé.
- Aider à la décision des élus et de la Direction Générale en matière de soins, de santé publique, de prévention.
- Impulser d'actions de santé.
- Encadrer et animer d'une équipe pluridisciplinaire : responsables de services de santé
- Garantir la fiabilité des versements entrants et sortants en provenance et en direction des caisses compétentes
- Entretenir l'interlocution avec :
 - Les partenaires institutionnels : CPAM – ARS – Conseil départemental, préfecture, éducation nationale, MDPH...
 - Les intervenants médicaux et paramédicaux – les partenaires de santé (prévention et soins) – les médecins de ville – les praticiens hospitaliers et/ou exerçant en cliniques – la santé scolaire.
- Impliquer la direction dans des dispositifs locaux : Atelier Santé Ville – Contrat Local de Santé – Contrat de ville – programme réussite éducative – projet éducatif de territoire
- Être le référent en matière de crises sanitaires : fortes chaleurs/canicule – grippe – plan grand froid.
- Être le référent en matière d'hospitalisation sans consentement
- Être le référent RESAD

Autres activités :

- Consultation de médecine spécialisée MDPH

Profil

- Médecin spécialiste en santé publique ou attaché principal ayant une expérience significative dans des directions de santé territoriale
- Connaissance des procédures et dispositifs de lutte contre l'habitat insalubre et les nuisances environnementales

Amplitude Horaires :

- Temps complet : 37h30
- 8h30-19h en fonction des besoins
- Lieu : Centre municipal de Santé.

Contraintes particulières :

- Grande disponibilité

Poste à pourvoir par voie de mutation ou par voie contractuelle.

Dans le cadre de sa politique de recrutement, ce poste est ouvert aux travailleurs handicapés.

Avantages

La ville de Bagnolet est dotée d'une Direction des Ressources Humaines investie en matière d'accueil et d'accompagnement de ses nouveaux agents.e.s. Les rémunérations et avantages sociaux accordés sont les suivants :

- ☞ rémunération statutaire + RIFSEEP (IFSE + CIA) ;
- ☞ N.B.I : (uniquement les titulaires)
- ☞ Nombre de congés annuel 25 + 14 ARTT
- ☞ participation de l'employeur aux mutuelles labellisées ;
- ☞ remboursement à 75 % des frais de transport ou versement d'un forfait mobilité durable ;
- ☞ adhésion au CASC (Comité d'Actions Sociales et Culturelles dès 6 mois d'ancienneté) ou CNAS ;

Candidater

Merci d'envoyer CV + lettre de motivation en rappelant la référence de l'offre, à l'adresse :

✉ service.recrutement@ville-bagnolet.fr avant le **04/08/2024**